

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

### DÉCISION

#### **29-2025 Etude géotechnique concernant la construction d'une nouvelle déchèterie à Séderon.**

Le Président de la Communauté de communes des Baronniees en Drôme Provençale (CCBDP)

**Vu** l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 accompagné de ses annexes ;

**Vu** les dispositions des articles R.2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique ;

**Vu** la délibération n° 71-2020 en date du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n° 167-2022 du 25 octobre 2022 ;

**Considérant** qu'il est impératif de réaliser une étude géotechnique afin d'identifier les risques majeurs liés au sous-sol au droit des futurs ouvrages ;

**Considérant** qu'une mise en concurrence a été réalisée auprès de trois entreprises et seulement une proposition a été reçue ;

**Considérant** la proposition de la société SIC INFRA 26 sise 735 Allée du Vivarais à BOURG DE PEAGE (26300) ;

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1**

De Signer le devis de la société SIC INFRA 26 sise 735 Allée du Vivarais à BOURG DE PEAGE (26300) pour une étude géotechnique concernant la construction d'une nouvelle déchèterie à Séderon.

#### **ARTICLE 2**

Le coût total s'élève à 10 456,00 € HT soit 12 547,20 € TTC.

#### **ARTICLE 3**

Les crédits sont inscrits au budget 2025 à la ligne 2315.

#### **ARTICLE 4**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Fait à Nyons, le 9 juillet 2025

**Le Président,**  
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 18/07/2025

Mise en ligne le : 18/07/2025

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20250709-DEC\_29\_2025-AU  
en date du 18/07/2025 ; REFERENCE ACTE : DEC\_29\_2025